

Le programme de bourse d'excellence Eiffel a été créé par le ministère français des Affaires étrangères et européennes afin de permettre aux établissements d'enseignement supérieur français d'attirer les meilleurs étudiants étrangers pour s'inscrire dans leurs programmes de master et de doctorat. Les demandes d'admission au Master sont gérées par le département des Relations Internationales de Grenoble INP/UGA.

La bourse EIFFEL offre des bourses fondées sur le mérite aux étudiants étrangers.

**Seuls les établissements d'enseignement supérieur français peuvent présélectionner les candidats et envoyer une candidature en ligne en leur nom sur le site Campus France.** Les demandes présentées directement par des étudiants ou par des établissements d'enseignement étrangers seront rejetées.

**Les deux champs disciplinaires des bourses Eiffel couvrent les domaines thématiques suivants :**

**Sciences et techniques :**

- Biologie et santé
- Transition écologique
- Mathématiques et numérique
- Sciences de l'ingénieur et de l'ingénierie

**Sciences humaines et sociales :**

- Histoire, langue et civilisation françaises
- Droit et Science politique
- Economie Gestion

**Montant de la bourse**

1 181 € par mois

**Durée de la bourse**

- 12 mois maximum / pour une inscription en M2
- 24 mois maximum / pour une inscription en M1
- 36 mois maximum / pour la préparation d'un diplôme d'ingénieur

**Interlocuteur**

- Le service des relations internationales de Grenoble IAE : [incomingstudents@grenoble-iae.fr](mailto:incomingstudents@grenoble-iae.fr)

## Procédure

### 1) Pré-sélection Grenoble IAE/INP

**Entre le 10 octobre et le 26 octobre 2022, les candidats doivent :**

- **Télécharger et lire attentivement** le guide pratique pour le volet Master et les critères d'éligibilité
- <https://www.grenoble-iae.fr/menu-principal/international/venir-etudier-a-grenoble-iae/financement-bourses/>
- **Envoyer en un seul document PDF l'ensemble les documents** suivants au service des relations internationales de Grenoble IAE ([incomingstudents@grenoble-iae.fr](mailto:incomingstudents@grenoble-iae.fr)) :
  - Le **Curriculum Vitae** du candidat(e) rédigé en français ou en anglais (1 à 2 pages) précisant les performances du (de la) candidat(e).
  - **Les Relevés de notes des trois dernières années** faisant référence à un parcours réalisé aussi bien en France qu'à l'étranger.
  - **Les Diplômes et Classement**: copie des derniers diplômes obtenus avec indication de la date, de la spécialité, des mentions, et des notes finales certifiées par l'établissement, et de tout autre document attestant de l'excellence du candidat.
  - **Le Classement** (pour Relevé de Notes et Diplôme) : il devra préciser les performances du candidat qui seront à justifier par : mention, rang de classement, situation au sein de la promotion, nombre d'étudiants dans la promotion. Si les relevés de note ou les diplômes ne mentionnent pas le rang, une lettre de l'établissement certifiée spécifiant le rang de l'étudiant peut être établie.
  - **Dans le cas d'une Bi-diplomation**, l'établissement doit joindre la convention et préciser les modalités de la procédure mise en œuvre entre les établissements.
  - Le **Projet Professionnel** du (de la) candidat(e) rédigé en français ou à défaut en anglais (1 à 2 pages). Le candidat rédige son **projet** sous une forme permettant d'expliquer le choix des études en France par rapport aux études antérieures et la carrière professionnelle future. Cette présentation pourra être appuyée/complétée par un avis de personnes extérieures à l'établissement, appartenant par exemple à une entreprise (**Lettre de recommandation**).
  - La photocopie du **Passeport ou pièce d'identité** contenant les informations suivantes : nom, prénom, date de naissance, signature et numéro de passeport.
  - Le(s) **certificat(s) ou Diplôme(s) de langue** (certificat de niveau de français et anglais pour les formations dispensées en français / et certificat de niveau d'anglais pour les formations dispensées en anglais). Pour les natifs de pays francophones ou anglophones, la nationalité suffit avec la pièce d'identité correspondante, pour justifier du niveau de la langue native.
  - **Indiquer le Master Sélectionné**. Si votre dossier est pré-sélectionné, nous vous transmettrons la maquette et calendrier de la formation à nous retourner signés.

<https://www.grenoble-iae.fr/menu-principal/formations/masters/>

<https://www.grenoble-iae.fr/menu-principal/study-at-iae/degree-seeking-students/>

*Les dossiers **complets** seront transmis, pour avis, par le Service des Relations Internationales de Grenoble IAE au responsable de la formation visée. Si l'excellence du dossier est avérée, le candidat sera invité à un entretien de motivation d'une trentaine de minutes qui se déroulera par Zoom en présence d'un enseignant de Grenoble IAE.*

## **2) Sélection Grenoble IAE/Grenoble INP**

### **Entre le 18 octobre et le 10 décembre 2023**

Les résultats de pré-sélection Grenoble IAE/INP seront communiqués aux étudiants à partir du 11 novembre 2023.

Les étudiants qui recevront un avis favorable du comité de sélection INP seront contactés par le service des Relations Internationales de Grenoble IAE pour compléter le dossier Campus France. La saisie du dossier campus France se fera en ligne par le Service des Relations Internationales de Grenoble IAE.

**Attention :** *le dispositif Eiffel ne se substitue pas aux campagnes de recrutement Campus France et Grenoble IAE. Les étudiants qui candidatent pour la bourse Eiffel doivent également déposer un dossier de candidature via Campus France et eCandidat.*

## **3) Annonce des Résultats**

Courant Avril 2024, publication sur le site de Campus France.